



Le père de mon enfant me menace de partir avec ma fille

Par **mar ine**, le **03/12/2013** à **15:55**

bonjours,rnrnVoilà je voudrai me séparer du père de mon enfant car je subit énormément de violence moral et parfois même physique. Il est actuellement en bracelet électronique et je fais les démarches nécessaire afin qu'il soit hébergé ailleurs que chez moi. Malheureusement la situation ce trouve compliqué il m'a prévenu de prendre notre fille avec lui (qui est allaité) et me menace de mort si je fais en sorte d'avoir la garde de notre bébé. j'ai très peur de perdre ma fille de 3 mois. A-il le droit de partir comme ça avec et sinon je peux avoir quel recours ?

Par **cocotte1003**, le **03/12/2013** à **19:01**

Bonjour, avec in bracelet électronique il n'ira pas loin..... le père a autant de droit sur l'enfant que vous s'il la reconnu. De même si vous êtes mariés ou que le bail est à vos deux noms, vous ne pouvez l'obliger à partir du logement. Saisissez le jar afin que le juge fixe la résidence de l'enfant, le droit de visite, la pension alimentaire.... Apportez la preuve au juge des menaces et des violences et surtout n'hésite pas à porter plainte si les violences sont physique, cordialement